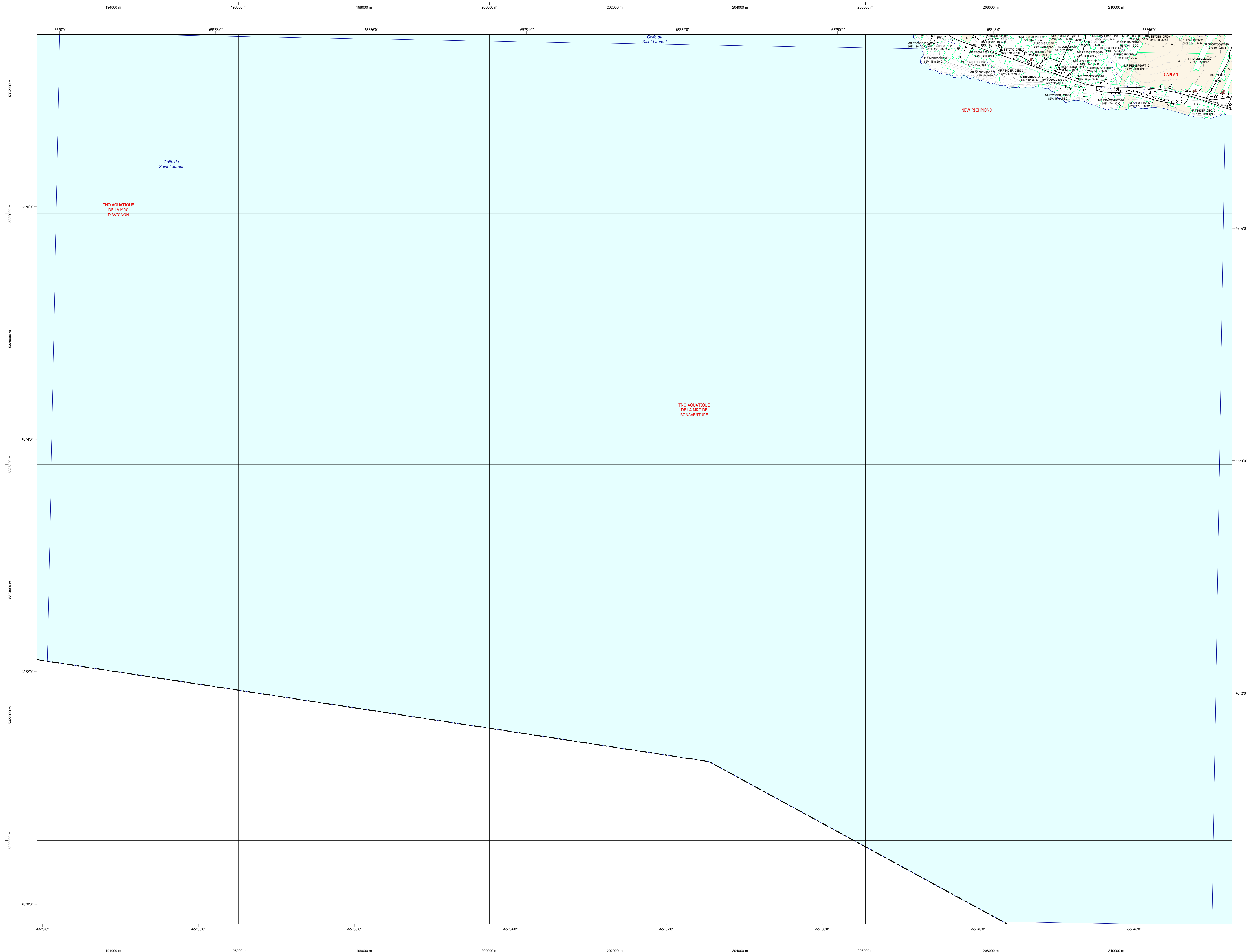


# Carte écoforestière



## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
F0	Essence de feuillus	X	X		
L75%	Couvert de couvert forestier (NF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres) pds	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
EP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
JR	Classe de jeunesse	X	X	X	X
NF	Cote de pente de feuillus	X	X		

*La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%).*

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F0	F0	EP	EP		
75% 12m JIR	75% 4m 20	CT 2007	EP 2018	DH	NF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**

**RÉSINEUX**  
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.  
**R**

**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MR**

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MS**

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**MF**

**FEUILLEUX**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.  
**F**

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épette noire	BJ Bouleau jaune	FP Féline rouge
EU Épette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FS Féline
EV Épette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européenne	CC Cayer cordiforme	FX Feuillus indistincts
MH Mélèze hybride	CD Chêne à gros fruits	FZ Feuillus rebuts indistincts
MJ Mélèze japonais	CH Chêne à fruits doux	HA Haies à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PI Pin blanc	CC Cayer à fruits doux	NN Noyer noir
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	OA Orme d'Amérique
PO Pin rouge	CS Cèdre	OR Orme
PI Pin sylvestre	EA Ébale argenté	OV Ostryer de Virginie
PS Pin sylvestre	EO Ébale noir	PA Peuplier baumier
RZ Résineux indistincts	ES Ébale à sucre	PE Peuplier naturel
SB Sapin baumier	FB Feuille blanc (d'Amérique)	PF Peuplier hybride
SC Sapin baumier et épette blanche	FI Feuillus sur stations humides	PL Peuplier dérivé
TO Thuja occidental	FN Feuillus non commerciaux	TA Tilleul d'Amérique

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS ÉQUIVIENS (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
Jeune inéquienne (JIN)			Vieux inéquienne (VIN)			

**Égagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)**

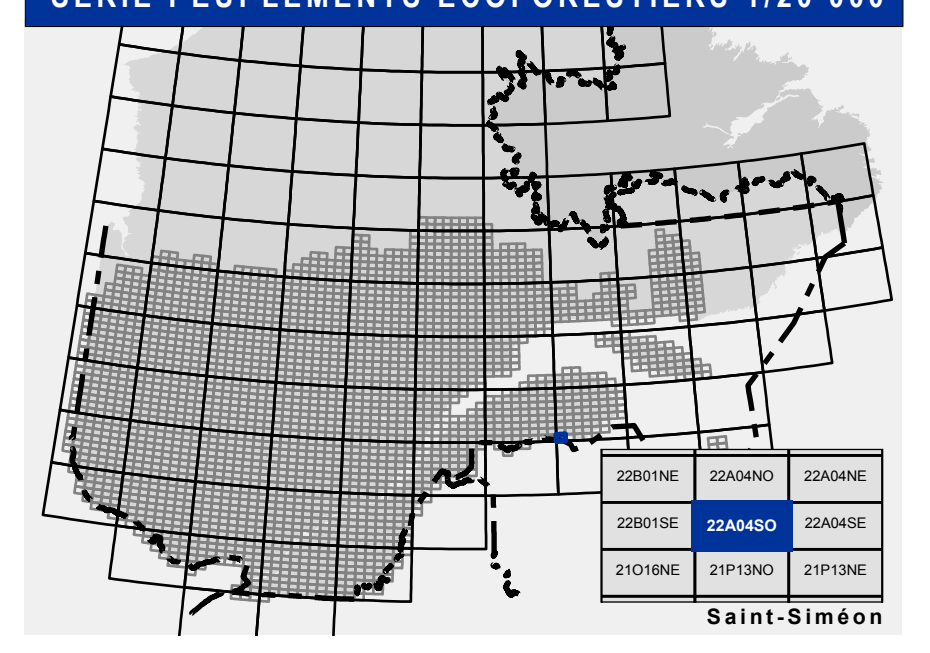
Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (B) ex: 100	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CB Coupe par bande
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VEP Végétation grise	CEA Coupe à diamètre limite
	CIP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CO Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CUP Coupe de jarriage avec régénération par parquets
	CUT Coupe de jarriage par trouées
	CON Conversion de peuplement
	CP Coupe partielle
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CF Coupe progressive irrégulière phase finale
	CFE Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CH Coupe avec protection de la haute régénération et des sols
	CHP Coupe progressive irrégulière
	CM Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPG Coupe progressive d'ensemencement
	CTR Coupe par trouées
	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres d'avenir
	DP Coupe totale
	DR Dépeçage sélectif de la régénération naturelle
	DS Ensemencement
	DM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	ETN Éclaircie commerciale
	FR Friche
	ECE Éclaircie commerciale d'étalement
	ENL Enrichissement
	EP Éclaircie partielle
	ESR Éclaircie sélective individuelle
	EPG Éclaircie partielle progressive
	PPR Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Récupération partielle dans un troué
	RBV Récupération dans les bandes vertes
	RR Récupération dans les bandes rouges
	RRB Régime de régénération
	RRG Régime de régénération sans régénération visible sur la photo aérienne
	RNN Régime racines nues
	RRP Régime de régénération pour l'équipement de plantation
	RRK Régime récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	TALUS D'INCLINAISON	
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A Nulle	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	C Douce	9% à 15%
		D Modérée	16% à 30%
		E Forte	31% à 40%
		F Excessive	41% et plus
		S Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
ASP Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvoé
	RO Route et autoroute (emprise)

### SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Titre hydrographique

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80  
 NAD 83 (SGRS)  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) Réseau 2  
 Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
 Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)  
 Équidistance des courbes de niveau de la feuille en 2006: 10 mètres  
 Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 19° 45' OUEST  
 Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 68°12'31"O 68°3'45"N  
 Longitude d'origine (méridien central): 64° 30' ouest  
 Latitude d'origine (équateur): 0°  
 Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre  
 Facteur d'échelle: 0.9999

**Sources**

Donnée: Assise cartographique (données topographiques)  
 hydrographie surface: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Date: 14/04/2005  
 08/06/2022

**Informations forestières**

Numéro d'inventaire écoforestier: 5e programme  
 Année des photos pour la production de la carte: 2016  
 Régénération d'une infrastructure abandonnée: Juin 2022  
 Date de mise à jour provinciale: 4 hectares  
 Superficie minimale d'appellation des peuplements

**Réalisation**

Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs  
 Direction des inventaires forestiers  
 2702, 4e Avenue Ouest, 5e étage  
 Québec (Québec), G1M 8K1

Diffusion: Directions des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

